

CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Modèle 2026 à adapter, aligné AI Act & RGPD

Fourni par SovreAI, sovreai.com

Comment utiliser ce modèle : remplacez les champs entre [crochets] par vos informations, ajustez la grille des usages à votre activité, faites valider par la direction, puis diffusez avec accusé de réception. Revoyez la charte au moins tous les six mois.

1. Préambule et objectifs

La société [NOM DE L'ENTREPRISE] reconnaît l'intérêt des outils d'intelligence artificielle (IA) pour la productivité et la qualité du travail de ses équipes. Elle entend en encourager un usage responsable, sécurisé et conforme à la réglementation.

La présente charte a pour objectifs de :

- Permettre aux collaborateurs d'utiliser l'IA en confiance, dans un cadre clair ;
- Protéger les données de l'entreprise, de ses clients et de ses salariés ;
- Assurer la conformité au règlement européen sur l'IA (AI Act) et au RGPD ;
- Prévenir les usages non maîtrisés (le « Shadow AI »).

Elle complète la charte informatique en vigueur, sans s'y substituer.

2. Périmètre et définitions

Systèmes d'IA concernés : tout outil logiciel qui, à partir de données reçues, génère des résultats (textes, images, code, analyses, recommandations). Sont notamment visés, sans s'y limiter : ChatGPT, Claude, Gemini, Microsoft Copilot, Mistral Le Chat, Perplexity, ainsi que toute fonctionnalité IA intégrée à un logiciel et tout agent IA autonome.

Personnes concernées : l'ensemble des salariés de [NOM DE L'ENTREPRISE], ainsi que les stagiaires, intérimaires, freelances et sous-traitants ayant accès aux systèmes d'information ou aux données de l'entreprise.

3. Principes généraux

- Supervision humaine : l'IA assiste, elle ne décide pas. Toute décision importante reste prise par un humain.
- Vérification : toute réponse d'une IA destinée à un usage professionnel doit être vérifiée avant utilisation. L'IA peut produire des informations fausses mais convaincantes.
- Transparence : les contenus substantiellement générés par IA sont signalés en interne lorsque cela est pertinent.
- Confidentialité : aucune donnée sensible ne doit être transmise à un outil non validé par l'entreprise (voir sections 4 et 5).
- Non-substitution : l'IA ne remplace pas le jugement professionnel ni la responsabilité du collaborateur.

4. Classification des usages : grille Vert / Orange / Rouge

Cette grille indique, en un coup d'œil, ce qui est permis. En cas de doute, considérez l'usage comme « Orange » et demandez conseil.



Vert : usage libre

- Reformuler ou corriger un texte public ou non confidentiel ;

- Traduire un contenu non sensible ;
- Brainstorming, recherche d'idées, veille générale ;
- Aide à la rédaction ne contenant aucune donnée interne.

● Orange : usage encadré (uniquement sur l'outil validé par l'entreprise)

- Analyse de documents internes non sensibles ;
- Rédaction à partir d'informations métier ;
- Génération ou revue de code non propriétaire ;
- Tout usage nécessitant une vérification humaine renforcée.

● Rouge : usage interdit sur tout outil IA externe

- Données personnelles de clients, prospects ou salariés ;
- Données financières et comptables de l'entreprise ;
- Contrats, documents juridiques et informations confidentielles ;
- Code source propriétaire, brevets, éléments de R&D ;
- Données de santé ou toute donnée sensible au sens du RGPD.

Ces usages « Rouges » ne sont autorisés que sur une solution interne validée par l'entreprise, où les données ne quittent pas son infrastructure.

5. Règles sur les données

Règle d'or : ne transmettez jamais à un outil IA externe une donnée que vous n'écririez pas sur une carte postale. Une saisie dans un outil grand public est transmise à un tiers, souvent hors de l'Union européenne.

Catégorie de donnée	Règle
Données personnelles	Interdites sur tout outil externe (RGPD).
Données financières	Interdites sur tout outil externe (secret des affaires).
Contrats & juridique	Interdits sur tout outil externe (confidentialité).
Propriété intellectuelle	Interdite sur tout outil externe (actifs stratégiques).
Données de santé	Interdites sur tout outil externe (données sensibles).

6. Gouvernance et rôles

- Référent IA : [NOM / FONCTION] pilote l'application de la charte et répond aux questions.
- Validation des outils : tout nouvel outil IA doit être validé par [FONCTION] avant usage professionnel.
- Signalement d'incident : toute fuite de données ou usage problématique est signalé sans délai à [CONTACT].
- Formation : chaque collaborateur exposé bénéficie d'une sensibilisation à l'usage responsable de l'IA (obligation AI Act, article 4).

7. Adoption, mise à jour et manquements

Acceptation : chaque personne concernée accuse réception de la présente charte et s'engage à la respecter. La charte est annexée au règlement intérieur pour les salariés, et au contrat de prestation pour les freelances et sous-traitants.

Mise à jour : la charte est revue au minimum tous les six mois, ou à chaque évolution significative des outils ou de la réglementation. Toute mise à jour est communiquée à l'ensemble des personnes concernées.

Manquements : le non-respect de la présente charte peut donner lieu aux mesures prévues par le règlement intérieur, proportionnées à la gravité du manquement.

Reconnaissance et acceptation

Je reconnais avoir lu et accepté la charte d'utilisation de l'intelligence artificielle en vigueur au sein de [NOM DE L'ENTREPRISE].

Nom : Date : Signature :

Une charte pose les règles. Encore faut-il un outil qui les rende applicables.

SovreAI déploie une IA locale souveraine, aussi simple que ChatGPT, mais hébergée chez vous : les usages « Rouges » de cette charte deviennent possibles en toute sécurité, car vos données ne quittent jamais votre réseau. Audit gratuit sur sovreai.com.